

# UNE LARGE CONCERTATION

## ■ Depuis juin 2009

- Exposition dans le hall de l'Hôtel de Ville, des deux projets possibles d'implantation du parking en centre-ville et de l'aménagement attendant à ce projet (juin 2009).
- Réunion publique à l'Hôtel de Ville de présentation des projets d'implantation (15 juin 2009).
- Réunion de présentation au Conseil Consultatif de Quartier centre-ville.
- Réunion de présentation aux parents d'élèves et directeurs d'établissements (H.-G. Fontaine et Mauriceau - juin 2009).
- Réunion de présentation aux commerçants du centre-ville (juin 2009).
- Mise en ligne du projet sur le site de la ville et appel à participer à la concertation.

**Au terme de cette concertation, le site retenu pour l'implantation du parking est la place Aristide Briand/Hôtel de Ville**

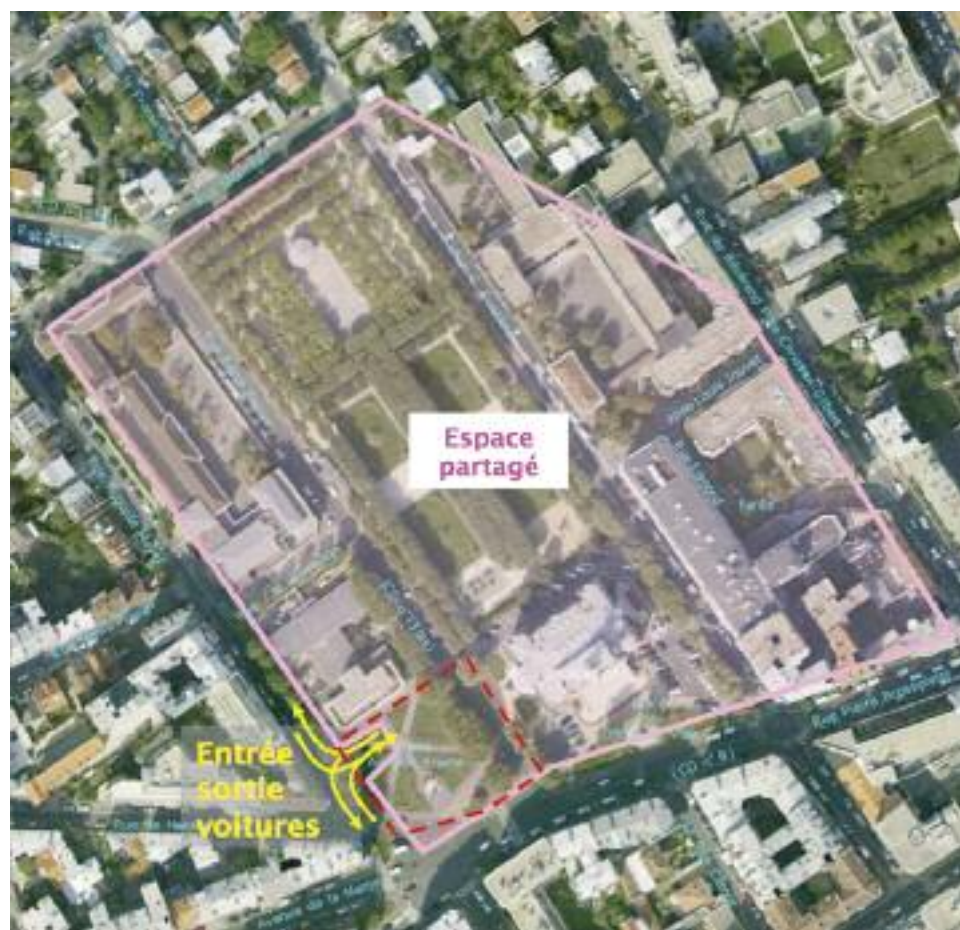
**Adopté en Conseil Municipal le 7 juillet 2009**



**Donnez votre avis ou faites vos remarques sur le registre mis à votre disposition dans le cadre de cette exposition.**

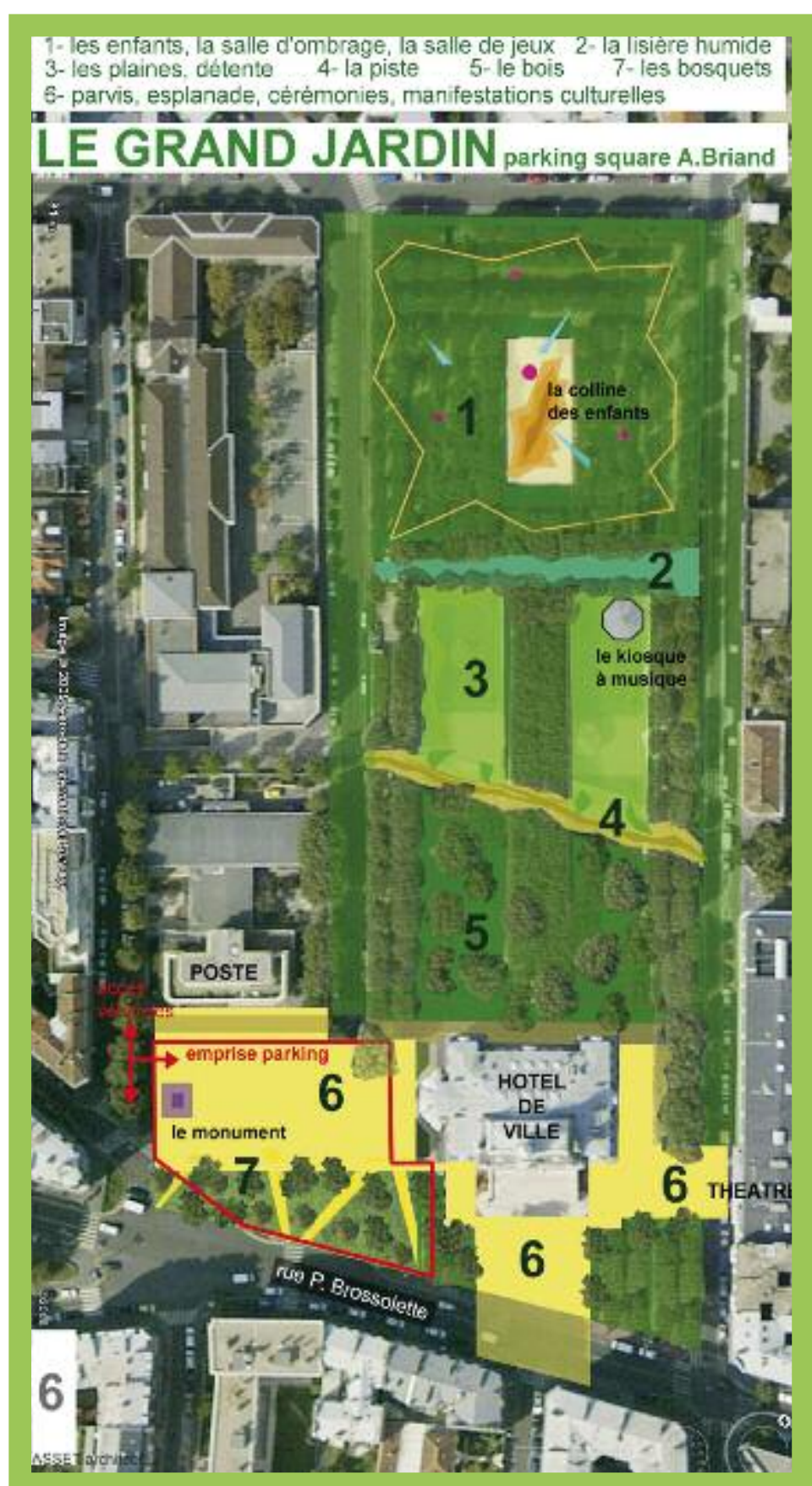
# IMPLANTATION DU PARKING SOUS LA PLACE ARISTIDE BRIAND

## Adoptée en Conseil Municipal



Les flux entrants et sortants du parking se feraient par la rue Auguste Mayet ou par la rue Pierre Brossolette.

Document de travail, photo non contractuelle.



L'esplanade se positionne latéralement en s'étirant sur la place A. Briand actuelle, la végétation du square Leclerc est renforcée. Un parvis est créé devant l'Hôtel de Ville.



# UN PROJET NOURRI DE VOS REMARQUES ET ATTENTES

- *Lors de la consultation menée en juin 2009 pour déterminer l'implantation du parking centre-ville, des remarques, des idées, des suggestions ont été émises afin d'enrichir le projet et d'affiner plus avant les aménagements des espaces extérieurs du futur parking centre-ville, situé sous la place Aristide Briand.*
- *Une fois le choix d'implantation du parking retenu, une commission au sein du Conseil Consultatif de Quartier a été mise en place. La concertation s'est poursuivie parallèlement d'octobre 2009 à ce jour avec cette commission (commerçants, riverains...), les parents d'élèves et les directeurs d'établissements scolaires riverains.*
- *Cette exposition a pour objectif de vous présenter les avancées du travail réalisé en commun sur les aménagements urbains et constitue un point d'étape dans la mise en place du projet.*
- *La concertation va, bien entendu, se poursuivre et s'enrichir de vos remarques tout au long du processus préparatoire préalable au démarrage des travaux.*



**Donnez votre avis ou faites vos remarques sur le registre mis à votre disposition dans le cadre de cette exposition.**



# UN ESPACE OÙ LE PIÉTON DEVIENT PRIORITAIRE

## Aujourd'hui

- 3 lieux (Hôtel de Ville, square Leclerc, place A. Briand) isolés entre eux par des voies de circulation très empruntées par les véhicules.
- Un quartier envahi par les voitures (5000 véhicules/jour) dans le périmètre de l'Hôtel de Ville.
- Un stationnement extrêmement saturé (un taux de congestion de + de 110 % sur les places payantes).
- Un stationnement illicite permanent et dangereux rendant les trottoirs souvent inaccessibles pour la circulation des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite.
- L'absence d'emplacements réservés aux 2 roues contraints de stationner sur les trottoirs.
- Une sécurité des piétons réduite par la faible visibilité sur les voies de circulation causée par le sur-stationnement.
- Difficulté de circulation des transports scolaires due au stationnement anarchique.
- Des vitesses de circulation inadaptées.



**Donnez votre avis ou faites vos remarques sur le registre mis à votre disposition dans le cadre de cette exposition.**

# LES AVANCÉES

## ISSUES DE LA CONCERTATION

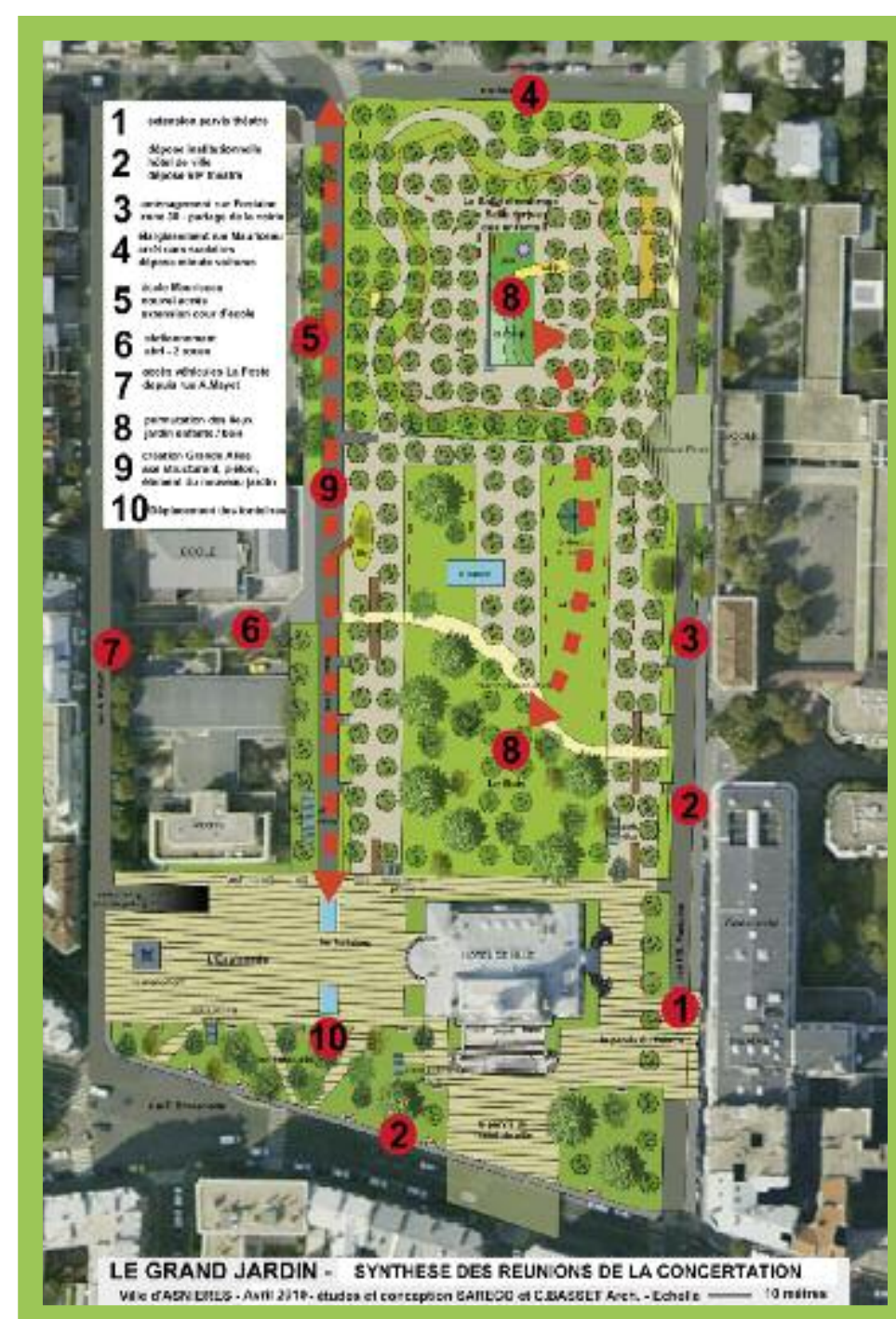
### ■ Le point de départ

- Une organisation spatiale issue de la proposition 2009.
- Une structuration suivant les axes piétons et la volonté affirmée d'un « grand jardin ».

### ■ Les évolutions significatives proposées par les groupes de travail

- Création et élargissement du parvis devant le théâtre.
- L'affirmation du caractère piétonnier et des circulations automobiles maîtrisées, notamment rue H.-G. Fontaine.
- La recherche d'une dépose minute/car réservée aux écoles.
- La proposition d'un nouvel accès à l'école Mauriceau et l'agrandissement de la cour.
- La localisation d'espaces deux roues.
- L'inversion des espaces jeux/salle d'ombrage dans le square Leclerc afin de pérenniser la tranquillité des riverains et les usages existants.
- L'intégration de la rue Edmé Périer comme axe structurant des ensembles parvis/jardin.

(voir plan "grande allée")



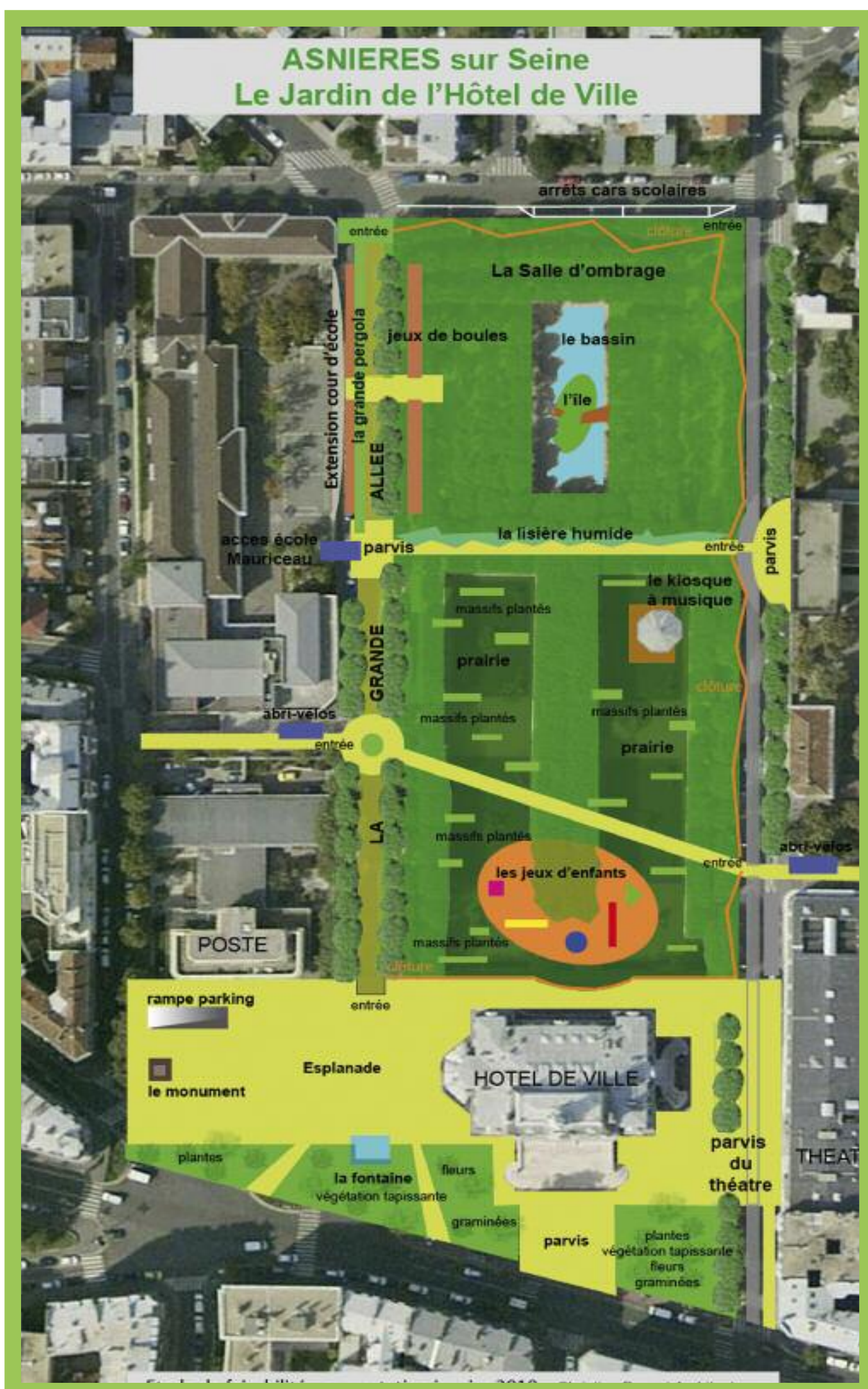
**Donnez votre avis ou faites vos remarques sur le registre mis à votre disposition dans le cadre de cette exposition.**

# LES AVANCÉES

## ISSUES DE LA CONCERTATION

### ■ Les principes conservés et affirmés

- La conservation des arbres existants dans le square Leclerc.
- La récupération du kiosque et sa remise en état pour un usage renouvelé.
- La volonté de garder la « convivialité » du square actuel en ne spécifiant pas trop les « prairies » (pas de terrain de proximité).
- Un usage maîtrisé du parvis de par ses aménagements et les matériaux utilisés.



### ■ Schéma organisationnel

Ce schéma n'est pas le futur projet mais une interprétation des orientations proposées. Les architectes et paysagistes retenus lors du concours proposeront leur propre projet traduisant les orientations programmatiques.

Le projet des architectes et paysagistes retenus fera l'objet d'une présentation à la population, et d'aménagements avec le groupe de travail.



**Donnez votre avis ou faites vos remarques sur le registre mis à votre disposition dans le cadre de cette exposition.**

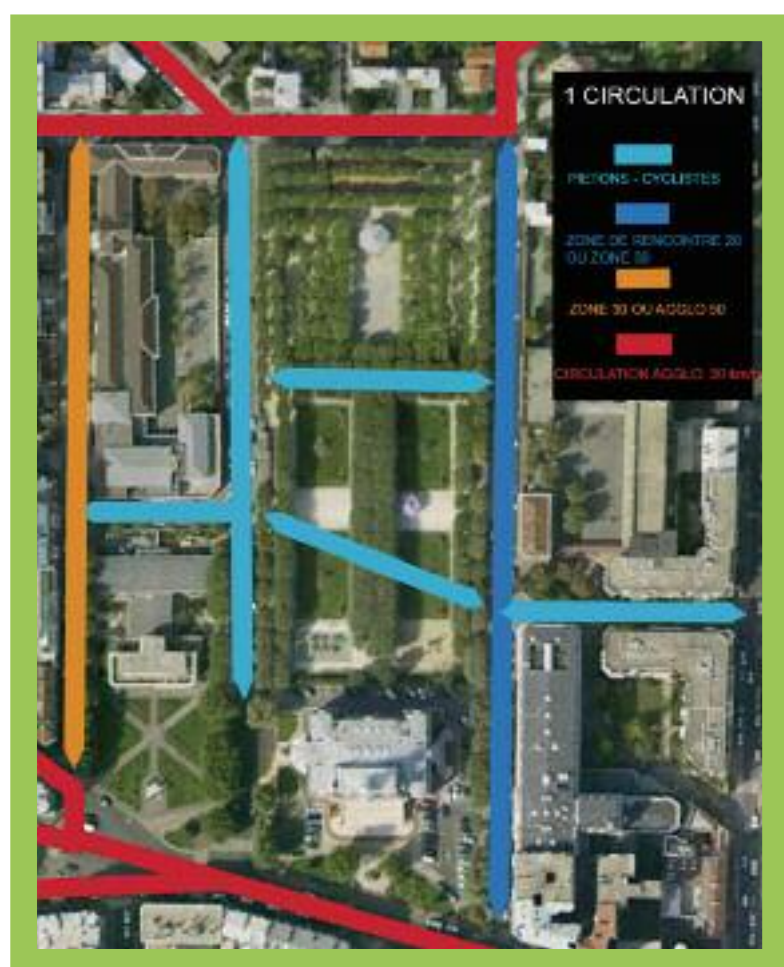


# AMÉNAGEMENTS

## POURSUITE DE LA CONCERTATION

### ■ Une étude sur les habitudes scolaires

- Un questionnaire distribué pour déterminer précisément les usages et abonder le programme définitif notamment par la caractérisation des dépose minute et le statut de la voie H.-G. Fontaine.



### ■ L'étude de circulation

- Un constat bénéfique pour le Grand Jardin par la diminution du trafic automobile et la favorisation des circulations douces.
- Concertation sur la délimitation de la fermeture du parc.

### ■ Un plan de concertation proposé et adopté au Conseil Municipal du 11 mai 2010

- Une nouvelle réunion publique pour exposer les enjeux et le résultat des groupes de travail, une exposition de présentation, la publication sur le site web et dans les publications de la ville, la mise en place d'un registre pour recueillir les avis.



**Donnez votre avis ou faites vos remarques sur le registre mis à votre disposition dans le cadre de cette exposition.**



# LES OBJECTIFS DU PROJET D'AMÉNAGEMENT

- Redonner une qualité environnementale et une harmonie à l'ensemble de l'espace public.
- Assurer une continuité des espaces, des circulations douces (piétons, vélos, rollers...) entre le square Leclerc, la place Aristide Briand et la place de l'Hôtel de Ville et repenser entièrement la voirie.
- Ouvrir la place de l'Hôtel de Ville sur les quartiers voisins.
- Créer un espace de vie sécurisé permettant d'accueillir les activités, animations et les grands événements de la ville.
- Proposer une nouvelle offre de stationnement sécurisé en souterrain.
- Dynamiser le commerce de proximité.



**Donnez votre avis ou faites vos remarques sur le registre mis à votre disposition dans le cadre de cette exposition.**



# UN PARKING SOUTERRAIN 250 PLACES

*Un parking souterrain de 250 places environ  
sera réalisé sous la place Aristide Briand*

## **Sécurisé et accessible**

- *Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.*
- *Vidéosurveillance.*
- *Large amplitude horaire.*
- *Services supplémentaires à l'étude.*



**Donnez votre avis ou faites vos remarques sur le registre mis à votre disposition dans le cadre de cette exposition.**



# 5 TEMPS DE RÉALISATION DU PROJET

- **Démarches administratives parking**  
*De juillet 2009 à septembre 2010.*  
*Consultation Délégation Service Public pour la construction et l'exploitation du parking.*
- **Concours de Maîtrise d'œuvre (paysagiste, architecte...)**  
*De septembre 2010 à juin 2011.*
- **Poursuite de la concertation avec le Conseil Consultatif de Quartier pour affiner le projet des aménagements urbains**  
*Après choix du maître d'œuvre, janvier 2011 à juin 2011.*
- **Travaux de réalisation du parking souterrain**  
*À partir de mi 2011 jusqu'à fin 2012.*
- **Travaux d'aménagements de l'espace public**  
*À partir de début 2012 jusqu'à mi 2013 suivant le phasage de réalisation.*



**Donnez votre avis ou faites vos remarques sur le registre mis à votre disposition dans le cadre de cette exposition.**